



COMMUNIQUE

20^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Les Droits de l'Enfant en Guyane : 20 ans de non-droits pour des milliers d'enfants

Le Comité des Droits de l'Enfant de l' ONU épingle la France à travers 105 recommandations .

Si la France n'est plus tout à fait le pays des droits de l' Homme , elle n' est plus non plus celui des droits de l'Enfant. Dans leur rapport du 22 juin dernier, les commissaires onusiens décrivent des situations contraires aux principes de la Convention Internationale des Droits de l' Enfant en outre-mer et en Guyane, notamment.

Ils relèvent le non respect des droits fondamentaux :

- . le droit à un état civil, surtout sur les fleuves ;
- . le droit à un tuteur légal et à des prestations familiales ;
- . ainsi que le droit à l' éducation. Et ce, alors que plus de 6000 enfants ne sont toujours pas scolarisés dans notre département d'après les derniers chiffres de l'INSEE qui décele une hausse de la non scolarisation en Guyane depuis 2007.

Ils dénoncent :

- . les châtiments corporels dans les familles et à l'école ;
- . les arrestations et gardes à vue arbitraires ;
- . ainsi que l'impossibilité de suivre une formation pour les demandeurs d'asile mineurs.

Enfin, le Comité onusien a rappelé l' article 30 de la Convention obligeant les Etats signataires à autoriser la pratique des langues maternelles et à assurer la transmission des connaissances culturelles pour les groupes ethniques minoritaires et les Autochtones . La France avait à ce sujet écrit que ce principe était contraire à sa constitution.

Une lettre publique signée par des dizaines d'associations a été adressée au Président de la République pour l' inviter à prendre des mesures pour améliorer le cadre de vie des enfants défavorisés.

Il y a urgence en Guyane à faire cesser une situation que toutes les administrations connaissent et font semblant d'ignorer.....pour qu'un jour on puisse fêter ici joyeusement et dignement l'anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant.

Cayenne, le 18 novembre 2009

Ligue des droits de l'Homme
Section de Cayenne
Maison des Associations
Angle avenue Léopold Heder rue François Arago
97300 CAYENNE
Courriel : ldh.cayenne@yahoo.fr